

Vivre à **CONFLANS**

Bulletin d'informations municipales

Juin 2023 | N° 23





Ce début d'année a vu la concrétisation de projets qui sont évoqués dans ce nouveau numéro de notre bulletin d'informations « Vivre à Conflans ».

Parallèlement à cela, deux études ont été réalisées récemment pour le compte de la ville de Conflans.

La première a été commandée par la Communauté de communes OLC, désormais compétente en termes de développement économique et concerne la Zone d'Activité Commerciale du Val de l'Orne, l'objectif étant de redynamiser cet espace dans le cadre d'un projet d'aménagement porté par OLC. Par ailleurs les rencontres régulières entre les élus et techniciens de Conflans et d'OLC permettent d'améliorer au quotidien l'entretien des espaces publics et l'accompagnement des entreprises qui souhaitent donner un nouveau souffle à ce lieu commercial d'intérêt communautaire.

A titre d'exemple, notons que les bornes à verre situées derrière le supermarché Leclerc seront supprimées, car déjà remplacées et installées au fond du parking près de la station essence. De même, il a été demandé à une entreprise de libérer une parcelle qu'elle occupait suite à une autorisation temporaire de stocker des gravats, ce lieu étant utilisé comme parking poids lourds (il a d'ailleurs été proposé en lien avec OLC un autre terrain à cette entreprise). En effet, le souhait de tous est de supprimer des « verrues » sur un site à vocation commerciale et favoriser l'implantation de magasins qui permettent de fixer et d'augmenter la clientèle de notre territoire sur la zone de Conflans. C'est ainsi que nous avons accompagné plusieurs enseignes à s'implanter récemment. Il s'agit d'abord du centre LECLERC Auto qui vient d'ouvrir au mois de mai. Un projet de construction par l'entreprise CHAUSSEA est en cours de validation sur le site occupé précédemment par les établissements WAHU. OLC et la ville de Conflans poursuivront leurs efforts pour rendre plus visible cette zone qui, avec une offre diversifiée, constitue le principal pôle commercial du territoire.

La seconde étude a été commandée par les communes de Jarny, Labry et Conflans dans le cadre de la revitalisation des centres bourgs.

Des pistes de réflexion ont été proposées, nous confortant dans l'idée de la nécessité de densifier notre centre-ville en le transformant. C'est ainsi que nous avons déjà mis en œuvre certains projets :

- Le nouvel accueil de la Mairie ainsi que la création d'un parvis en face de l'église sont en cours de réalisation.

- Le cinéma Jean Vilar sera complètement rénové à l'extérieur (façade et toiture) comme à l'intérieur pour un meilleur confort des spectateurs.

- La démolition de bâtiments dégradés a laissé la place à un nouvel espace vert, place Saint-Martin. Concernant cette place, l'idée de la construction d'une halle couverte avait été évoquée par les élus avant même que le nouveau Conseil municipal ne soit élu en 2020. Cet espace devait avoir pour vocation d'accueillir le marché du jeudi ainsi que d'autres manifestations pour devenir un espace structurant en centre-ville.

Il est cependant nécessaire d'avoir un projet mûrement réfléchi qui puisse également prendre en compte les préconisations de l'étude de revitalisation des centres-bourgs.

Est prévue également la démolition d'un îlot de bâtiments en face de la place de la Paix (rue du Général de Gaulle).

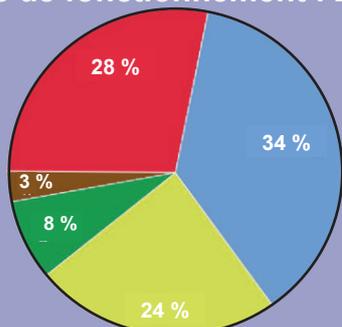
La requalification du centre-ville passe par la disparition de ces immeubles dégradés, pour envisager de nouvelles constructions avec l'aménagement de l'entrée de la rue de la Saulnière. Dans l'immédiat, la démolition d'une grange et d'une maison en ruine en bas de cette rue est sur le point d'être réalisée. Aussi, nous sommes dans l'attente du projet de déménagement et de réinstallation à Conflans des boulangers qui occupent un local voué à la démolition et que nous ne voulons pas pénaliser. Plusieurs propositions d'implantation leur ont déjà été faites et d'autres sont en cours d'étude.

La transformation de Conflans est en cours et se poursuivra ces prochaines années.

Au nom du Conseil municipal et en mon nom propre, je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été 2023.

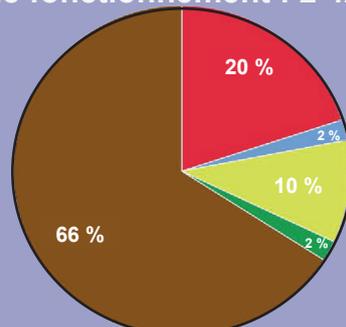
Alain LEMEY

Dépenses de fonctionnement : 2 423 600 €



● Virement en Investissement ● Charges générales ● Charges de personnel ● Charges financières ● autres charges

Recettes de fonctionnement : 2 423 600 €



● Subventions ● Gestions courantes ● Excédent reporté ● Produits des services ● Impôts et taxes

Budget d'investissement : 4 637 050 €

- modernisation de l'accueil de la mairie.
- modernisation du cinéma.
- installation de 2 radars pédagogiques.
- aménagements de sécurité avenue de la République.
- installation de 2 abribus.
- installation de luminaires connectés.
- démolition et aménagements à la rue du Moulin.
- végétalisation de la cour de l'école maternelle.
- modernisation du stade de foot.
- restauration du Musée de l'Art Forain.
- provision pour la création d'un lieu culturel sur le Pâquis.

Vote des taux des taxes locales 2023

En 2023, les communes doivent à nouveau voter le taux de taxe d'habitation, qui avait été figé depuis 2019. Voici ce qui a été décidé :

| | Taxe d'habitation | Taxe foncier bâti | Taxe foncier non bâti |
|-----------------------------|-------------------|-------------------|-----------------------|
| Taux 2022 Conflans | 27.10% | 30.62% | 33.08% |
| Moyenne départementale 2022 | 27.10% | 36.69% | 28.51% |
| Moyenne nationale 2022 | 22.98% | 38.28% | 50.44% |
| Taux 2023 Conflans | 14.23% | 30.62% | 33.08% |

La commune n'a pas changé les taux depuis de nombreuses années afin de ne pas faire peser trop de charges sur les familles.

Culture

La nouvelle bibliothèque souffle sa première bougie

Cela fait déjà un an que la nouvelle bibliothèque de la ville a été inaugurée ! Service de proximité apprécié des Conflanais, elle proposera prochainement des activités créatives gratuites pour les enfants et les adultes.

Petit rappel des horaires d'ouverture

La bibliothèque vous accueille :



Lundi et jeudi
de 16h15 à 17h30

Mercredi
14h00 à 16h00

Samedi
10h00 à 12h00



Retrouvez les nouvelles acquisitions de livres et les événements sur le Facebook de la bibliothèque :



Bibliothèque Elise Fischer - Conflans

Récapitulatif des événements culturels passés

SAISON CULTURELLE

La saison culturelle 2022-2023 touche bientôt à sa fin. Retraçons ensemble les moments forts de cette année. Rendez-vous le 17 juin pour clôturer la saison avec la fête de la musique.

Corky Sun et Cäcilia BOYER

Le 29 janvier à l'église Saint-Martin, une soixantaine de personnes ont assisté au concert du nouvel an de l'ensemble de cors d'harmonie **Corky Sun**. Les musiciens étaient accompagnés par la chanteuse soprano allemande **Cäcilia Boyer**.

Des *Noces de Figaro* jusqu'à *Carmen*, en passant par *West Side Story*, le répertoire du groupe de musique était riche et varié ! Avec un style entremêlant de la musique baroque avec de la musique de film, tous les ingrédients étaient présents pour débiter l'année en beauté.



Les Ga'coustiques

Pour cette **première fête de la Saint-Patrick**, une ambiance particulièrement festive et conviviale avait envahi la salle du Pâquis, avec le concert du groupe **Les Ga'coustiques**. Ces cinq gars de Moselle ont embarqué les spectateurs pour un voyage musical festif, brillant et pétillant.

Violon, guitare, flûte, harmonica, accordéon et des chants de pleine voix... **De la musique traditionnelle ou folk en passant par des reprises de Breil, Renaud, des Pogues ou des compositions du groupe.**



Les prochains événements culturels

La fête de la musique Le 17 juin

Au programme :

Le concert des **FREEBIRDS REVIVAL** à 20h30, Place de la Paix, puis un **feu d'artifice vers 23h**

Une buvette sera tenue pendant le concert par l'association de la Compagnie de tir à l'arc de Conflans.

Les journées européennes du Patrimoine 2023 Le 16 et 17 septembre

Pour l'événement culturel de l'année, la Ville vous proposera **des visites guidées et des ateliers créatifs pour les enfants. Toutes les activités seront gratuites !**

Bientôt plus d'informations sur nos réseaux sociaux !

En ce début d'année, les commémorations patriotiques habituelles se sont déroulées à Conflans. La ville a également accueilli la fête foraine du 13 au 21 mai.

Le 19 mars

Pour la cérémonie commémorant le **cessez-le-feu de la guerre d'Algérie**, Monsieur le Maire, les élus, les représentants des associations patriotiques, les porte-drapeaux, les scouts de la troupe St Martin et des habitants se sont rassemblés au Monument aux Morts.

Pour cette occasion, la **Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur** a été décernée à **Monsieur Roger DAL'MINA**, ancien combattant, par le Lieutenant-colonel Jacques CALERO.



Le 8 mai

Beaucoup de personnes étaient présentes ce 8 mai afin de célébrer le **78ème anniversaire de la Victoire contre l'Allemagne nazie**. Pour ce moment fort, les anciens combattants, les scouts, les pompiers et des civils se sont réunis en mémoire des victimes de la guerre et de la déportation

Les élèves de l'école Paul Bert étaient également là pour chanter fièrement la Marseillaise.



La fête foraine

Le mois de mai s'est terminé sur une note joyeuse avec la **fête foraine**. Pendant 9 jours, manèges, autos tamponneuses, pêche aux canards et autres activités divertissantes ont animé la vie locale.



La municipalité et ses services techniques font le maximum afin de créer de nouvelles installations publiques et d'entretenir celles déjà existantes.

Rénovation de locaux communaux

Modernisation de la salle Justice de Paix

Les services techniques de la Ville s'affairent à **transformer la salle Justice de Paix en une pièce moderne et pratique.**

Cette salle, située dans l'une des dépendances de l'hôtel de ville, sert à **l'organisation de réunions et de comités de pilotage pour les commissions municipales.** Néanmoins, l'endroit était devenu **vieillissant.**

Ainsi, le parquet, les fenêtres et les menuiseries ont été refaits il y a quelques mois. Les frisettes seront repeintes



De nouveaux équipements de cuisine

En janvier, les services techniques de la Ville ont installé de **nouveaux équipements de cuisine** dans l'ancienne salle des fêtes de la mairie.

Ces équipements permettront aux personnes qui utiliseront la salle d'avoir une cuisine pratique et fonctionnelle **s'adaptant au mieux aux demandes de chacun.**



Les projets terminés

Un kiosque pour les riverains

Depuis avril, les habitants peuvent profiter d'un **kiosque installé au clos Robert Schuman.** Il permettra d'organiser de futurs rassemblements conviviaux.

Ce pavillon a pu voir le jour grâce au budget participatif 2022. En outre, ce projet proposé par les Conflanais, a été retenu en raison du mieux-être qu'il apportera aux résidents du clos Robert Schuman.



Installation de bornes hygiène canine

Comme les dépôts d'ordures sauvages, constatés régulièrement notamment à proximité des collecteurs à verre, les déjections canines font partie des incivilités quotidiennes qui dégradent notre cadre de vie.

Pour rappel, chaque propriétaire de chien doit veiller à ce que son animal ne souille pas la voie publique ou les espaces verts par ses déjections. Le ramassage incombe aux propriétaires.

Pour cela, la commune a poursuivi le déploiement de totems avec distributeurs de sacs (place Saint-Martin, aire de jeux rue de Nancy et Clos Schuman). D'autres équipements seront installés prochainement.

Cependant, les équipements à eux seuls ne suffiront pas à faire évoluer les comportements vers plus de civisme. Un geste simple à adopter pour garder notre ville propre et agréable à vivre !



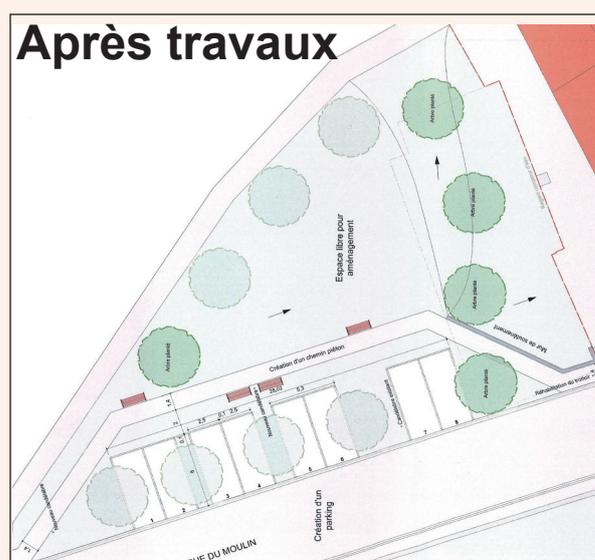
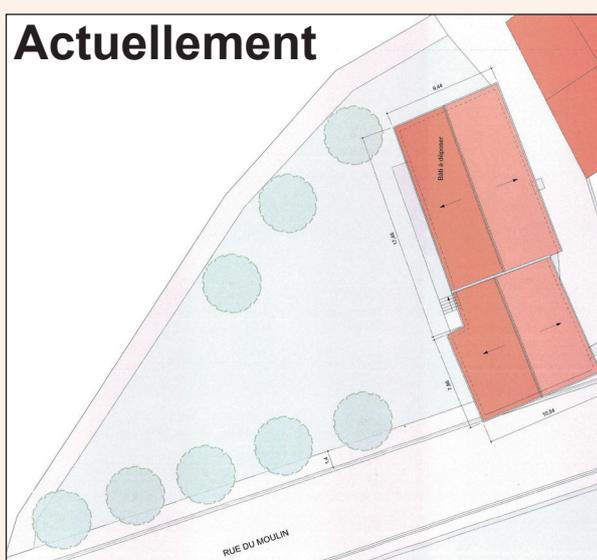
Projets en cours

Deconstruction d'une maison rue du Moulin et requalification de l'espace

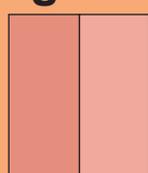
La Ville a pour objectif cette année de détruire l'ancienne menuiserie, située rue du Moulin, et de requalifier le nouvel espace créé en un espace vert avec parking.

Le projet a pour intention de créer **8 places de parking le long de la rue du Moulin**. Un chemin piéton sera également créé derrière le parking pour longer la route **sans être gêné par les voitures stationnées**. Derrière ledit chemin, un espace vert sera aménagé.

Enfin, pour compenser la perte des arbres coupés pour construire le parking, **de nouveaux feuillus seront plantés** à côté des places de stationnement et de l'espace vert.



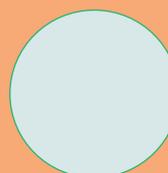
Légende :



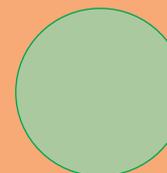
Ancienne menuiserie



Place de parking



Arbre retiré



Arbre planté

Plantation d'arbres et d'arbustes

À la fin de l'hiver dernier, s'est concrétisé l'achèvement de l'aménagement de la Place Saint-Martin.

En lieu et place des maisons déconstruites, la municipalité a entrepris le projet de donner à cette place une **ambiance plus naturelle et agréable**, offrant aux promeneurs l'occasion de faire une pause sur les bancs, dans un cadre verdoyant, à proximité du centre-ville.

Ainsi, des ganivelles en bois ont été installées, le long desquelles une sélection d'arbustes a été plantée. La dernière étape de cet aménagement a consisté en la plantation d'arbres, sélectionnés avec soin et de taille raisonnable pour permettre leur reprise, et la mise en place de paillage pour maintenir l'humidité du sol.

Alors qu'arrivent les beaux jours, nombreux sont les promeneurs à profiter de cet espace accueillant, qui, dans les années à venir, pourra offrir un espace fraîcheur pendant les journées chaudes.

D'autres plantations ont également été réalisées à cette même période, avec le remplacement des arbres morts sur la place Watrin et l'implantation de nouveaux sur le parvis de la salle des sports du Pâquis.



Entretien des espaces verts et évolution du fleurissement



Sur proposition de la commission Environnement et Développement Durable, **le fleurissement des ronds-points et des jardinières en béton a connu une évolution cette année**, pour répondre à la nécessité de préserver la ressource en eau et anticiper **les probables restrictions estivales sur l'utilisation de l'eau, et notamment l'arrosage.**

Comme d'autres communes, soucieuses de conjuguer le fleurissement et la préservation de l'eau, la municipalité a donc décidé de tenter une expérimentation : **privilégier le choix de plantes vivaces, certes moins éclatantes que les plantes annuelles, mais qui ne nécessitent pas autant d'eau.**

Par ailleurs, en cohérence avec la labellisation « Commune Nature », il a été décidé de **poursuivre un plan de gestion différenciée des espaces verts**, dans l'objectif de préserver la biodiversité et de réduire l'impact environnemental de l'entretien : **tontes différenciées, espaces en fauche tardive.**

Rappel des règles de bon voisinage

Stop aux bruits inutiles

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, scies mécaniques...) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h à 20h.
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- les dimanches et jours fériés de 10 à 12h.

Au jardin aussi il y a des règles

Il est interdit de brûler tout déchet à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels. Les déchets végétaux de jardinage sont collectés une semaine sur deux et peuvent être déposés gratuitement à la déchetterie.

Plantations le long de voies publiques. L'entretien des arbres et arbustes est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.

Entretien du cimetière de la Ville

Une première étape de travaux a été réalisée au cimetière : remplacement des panneaux cassés sur le mur d'enceinte, réfection de trottoirs, remise en peinture des grilles et des murs.

Projet de végétalisation du cimetière

- ▶ Accompagnement par FREDON Grand Est
- ▶ Etude et accompagnement technique pour la végétalisation du cimetière
 - Règlement du cimetière
 - Réflexion paysagère et technique
 - Projet technique et financier (choix des plantes, des revêtements, des aménagements)
 - Communication : panneaux sur site, plaquettes
 - Réunion publique de présentation du projet
- ▶ Maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux et suivi du chantier

- Réunion de lancement : mercredi 29 mars
- Présentation de l'étude
 - Audit des pratiques de gestion du cimetière
 - Visite du cimetière



Depuis le 1er juillet 2022, l'utilisation de produits phytosanitaires est interdite dans les cimetières. Jusqu'à présent, ils permettaient d'éviter le développement de la flore spontanée autour des tombes et des allées, notamment.

Face à cette nouvelle réglementation, la commune a décidé de s'engager dans une étude, accompagnée de spécialistes, **pour réussir une transition vers un changement de gestion et donc de paysage de notre cimetière.**

La réunion de lancement de cette étude sur la végétalisation du cimetière a eu lieu le 29 mars dernier. Elle avait pour objectif de présenter les différents aspects de l'étude, de définir les attentes de la municipalité et d'envisager le calendrier des opérations.

Des informations seront faites aux habitants sur le projet et les premiers travaux pourraient se dérouler à l'automne 2024.

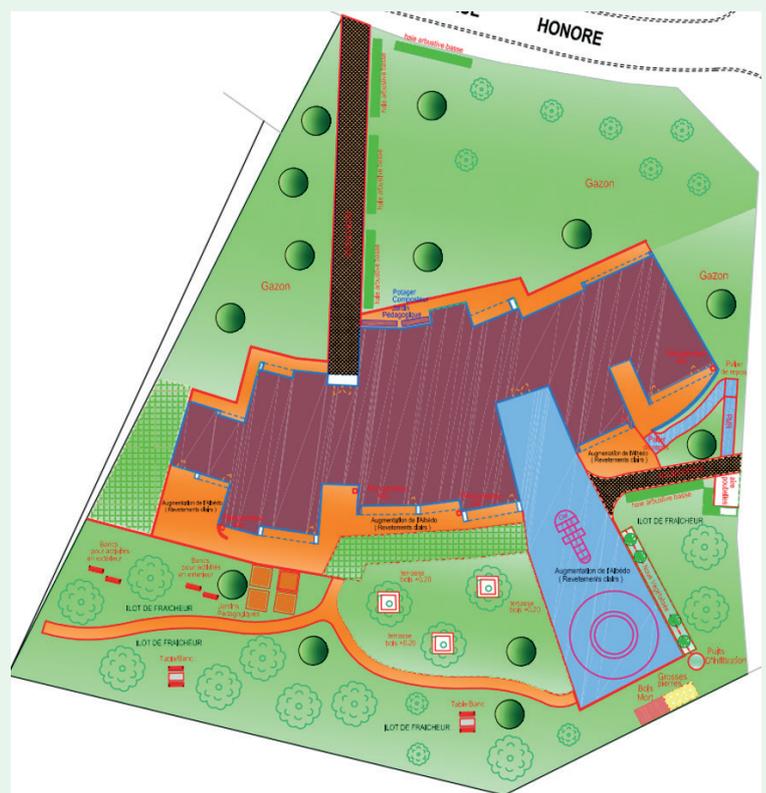
Végétalisation des abords de l'école maternelle

Dans le contexte de changement climatique, les enjeux sont nombreux pour les collectivités. Afin de limiter l'artificialisation des sols, préserver la biodiversité et lutter contre les effets d'îlots de chaleur, **la municipalité s'engage dans un projet de végétalisation et d'aménagement des abords de l'école en résilientes.**

Ce projet, soutenu par l'Agence de l'Eau, va se concrétiser par :

- l'aménagement des surfaces en matériaux drainants, poreux.
- la mise en place de pavés à engazonnement.
- la création d'une noue d'infiltration végétalisée.
- la plantation de végétaux (arbres, haie arbustive).
- l'équipement en mobilier en bois.
- l'aménagement d'un jardin pédagogique.

Un investissement pour un cadre de vie plus agréable, au bénéfice du bien-être et de l'épanouissement des enfants !



Plan de la végétalisation de l'école maternelle

Action sociale

Réévaluation des bourses

Le Conseil d'Administration du CCAS a décidé de revaloriser l'aide à la scolarité aux familles de Conflans (**sans conditions de ressources**) à compter de la **rentrée scolaire 2023/2024**.

Les tarifs

- 75€ pour chaque enfant **scolarisé au collège ou au lycée**.
- 180€ pour chaque enfant scolarisé en **centre de formation des apprentis ou dans l'enseignement supérieur** à Jarny et Briey.
- 250€ pour chaque enfant **scolarisé dans l'enseignement supérieur hors de Jarny et Briey**.

Les conditions

- Le demandeur ne doit pas avoir **+ de 25 ans**.
- Les bourses d'enseignement supérieur **sont limitées à 3 par personne** (4 pour les formations initiales universitaires).
- Les bourses d'apprentissage sont limitées à **1 par personne**.
- Les personnes ayant **touché 3 fois** la bourse d'enseignement supérieur **ne peuvent pas toucher la bourse d'apprentissage**.
- Les cours par correspondance **ne sont pas éligibles**.
- Les formations suivies par les demandeurs doivent figurer au **répertoire national des certifications professionnelles**.



ALERTE CANICULE



En prévention du risque «canicule», la mairie met en place une procédure d'inscription sur le registre des personnes vulnérables habitant la commune.

En cas de déclenchement du Plan Canicule, ce recensement permettra l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux.

Qui est concerné ?

- les personnes âgées de 65 ans et +, isolées et résidant seules à leur domicile.
- les adultes handicapés isolés résidant seuls à leur domicile.

Comment s'inscrire ?

Présentez-vous au secrétariat de la mairie ou contactez le 03 82 33 06 46

Sport

Le Conflans Handball club a fêté ses 50 ans

Cette année, le **Conflans handball club a soufflé ses 50 bougies**.

Les festivités se sont déroulées au Pâquis sur deux jours, le **3 et 4 juin 2023**, accompagnées d'une **expo photos relatant les 50 ans d'histoire du club**.

Le samedi, **des rencontres entre les anciens et les nouveaux joueurs de l'association ont été organisées**. Puis, des matchs entre les sponsors, les parents, les enfants et les anciens joueurs se sont succédé tout au long de la journée.

Enfin, le dimanche matin, **la remise des diplômes** a eu lieu pour récompenser les handballeurs.



La redynamisation des commerces dans le centre-ville de Conflans en Jarnisy. Une des priorités de l'opposition

Au dernier conseil municipal du 12 avril, des questions diverses ont été présentées dont 4 étaient liées au commerce de Conflans.

Lors de notre campagne de 2019-2020, les boulangers du centre de Conflans nous avaient fait part de leur projet datant de 2014 : pouvoir s'installer dans des nouveaux locaux plus conviviaux que ceux actuellement qui sont devenus vétustes. **Leur plus grand souhait : rester un commerce de centre-ville et de proximité ainsi qu'offrir plus de services aux habitants** comme une terrasse, un salon de thé... Leur projet envisageait la création de plusieurs cellules permettant à d'autres commerces de venir fleurir le centre-ville de Conflans et le redynamiser, malgré un certain nombre de demandes des boulangers, le projet n'a jamais démarré, un beau projet qui n'a pas encore vu le jour.

Nos boulangers sont à bout de souffle. **La boulangerie VICTOR Et REMY doit rester un commerce de proximité.** Nous soutenons et défendons nos boulangers. De plus, une partie du parking place de la paix était bloqué jusqu'à présent tous les jeudis de 8h30 à 20h00, voir plus certains jeudis pour permettre l'implantation du marché des producteurs locaux, ce qui gêne les parents d'élèves et entraîne une baisse du chiffre d'affaires. Pourtant l'arrêté municipal indique que l'occupation des locaux est prévue de 11h à 20h. Depuis notre revendication au conseil municipal, les horaires sont respectés. Lors du projet de la place Saint-Martin, nous avons soumis l'idée de créer un marché couvert, celle-ci n'a pas été défendue pour cause : zone inondable. Nous ne comprenons pas car les pilotis permettent de surmonter ce problème (quelques exemples en photos).

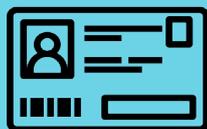
L'autre point abordé concerne La société MAZZIA, ils ont dû quitter la parcelle de terrain mis à leur disposition sur la zone Commerciale, aucune solution d'échange à proximité ne leurs ont été proposée. **A savoir**, MAZZIA conçoit du gravât à partir des démolitions, **deux points positifs : écologie et économie.** De plus, ils avaient **un projet** qui ne verra pas le jour pour l'instant.

Daniel BALTAZARD, président de l'association des commerçants de Conflans, **Nathalie JOURDAN-CONGE**, fille de Commerçant-Artisan, soutenons et défendons les Artisans et les Commerçants de Conflans, lors de notre campagne de 2020, **la redynamisation du centre-ville de Conflans en Jarnisy était un des points essentiels et reste une priorité pour nous et le restera.** Nous faisons tout notre possible pour que nos deux commerçants-artisan puissent trouver satisfaction pour le bien-être des habitants de Conflans et maintenir une économie positive.

par Nathalie Jourdan-Conge et Daniel Baltazard.



Informations de la mairie



Les services de la commune de Conflans-en-Jarnisy s'agrandissent avec l'arrivée d'1 agent :

- Dorian KARMANN
Responsable culture et communication

Les horaires d'été d'ouverture

Les horaires d'ouverture de la mairie **sont modifiés durant les grandes vacances :**

La mairie sera ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et **fermée les après-midis du 13 juillet au 18 août.**

Merci de votre compréhension.

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux



Mairie de Conflans en Jarnisy



@ville_de_conflans

Restez informé avec PanneauPocket



Recevez les alertes de la commune en temps réel sur votre smartphone.

Téléchargez l'application en scannant le code QR ci-contre ou en allant sur l'Apple Store et Google Play.

Fête de la Musique à Conflans-en-Jarnisy

17 JUIN 2023

20h30 - Place de la Paix
FREEBIRDS REVIVAL

(buvette et restauration proposées par
la Compagnie de tir à l'arc de Conflans)

Vers 23h - Place de la Paix
Feu d'artifice

Mairie de Conflans-en-Jarnisy
place Aristide Briand, BP n°30 - 54800 CONFLANS-EN-JARNISY
Tél. 03 82 33 06 46 - Mail : commune.de.conflans@wanadoo.fr
Site internet : www.conflans-en-jarnisy.fr